

TERRITOIRES DE PROJET

Numéro
27
ÉTÉ
2024

LA LETTRE DES PÔLES TERRITORIAUX ET DES PAYS

Interview exclusive : Françoise GATEL

Sénatrice d'Ille-et-Vilaine - Présidente de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Agriculture durable
Pays Plaine de Versailles

France Villes et territoires Durables
Interview de Sébastien MAIRE, Délégué général

Pays Plaine de Versailles © Marie MARTINEZ



SOMMAIRE

.....

3 [Éditorial](#)

4 [Actualités](#)

EN EXCLUSIVITE

6 [Interview du Mag - Françoise GATEL](#)

NOS TERRITOIRES

8 [Pays Plaine de Versailles : Agriculture durable](#)

10 [Pays Jeune-Loire : Interview Cécile LEGAT](#)

NOS PARTENAIRES

12 [Trash Spotter](#)

13 [France Villes et territoires Durables](#)

ANPP VOUS ACCOMPAGNE

15 [Circuits-courts](#)

16 [Questions juridiques](#)

17 [Enquête "Pratiques digitales dans les Territoires de projet"](#)

WEBMAGAZINE ÉDITÉ PAR ANPP - TERRITOIRES DE PROJET

.....

Directrice de la publication :
Josiane CORNELOUP, Présidente

Directeur de la rédaction :
Michael RESTIER, Directeur

Rédactrice en chef et mise en page :
Manel BELMOKH, Chargée de mission



POUR NOUS CONTACTER :

06 12 02 01 78 / 22, rue Joubert 75009 PARIS
contact@anpp.fr / anpp.fr



SCAN ME

EDITORIAL



Parce que vous êtes la solution, vous acteurs locaux !

Chers adhérents et partenaires,

La situation politique est inédite ! Déjà avec un rapport WOERTH publié le 30 mai dernier, "**proposant**" notamment, **sans argumentation aucune, la dissolution des PETR**, balayant ainsi l'outil des coopérations par essence. C'est outre le triste aveu de la méconnaissance des besoins des territoires, une offense portée à l'égard des 268 territoires, représentant plus de 15.000 élus locaux. **L'État n'aurait-il plus confiance dans les Territoires, dans la coopération ?**

Je reste, avec l'ensemble des élus du Conseil d'administration, résolument convaincue que le bon sens et l'intelligence collective prime sur d'erronées et prétendues économies court-termistes. **De plus, à l'heure de la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de planification écologique, il serait insensé de déstabiliser un réseau qui fonctionne.** Nous serons attentifs aux suites données à ce rapport, bien qu'elles semblent fort compromises à l'heure de la publication.

Après ce désagréable épisode, s'ouvre déjà une période à fortes turbulences ! En effet, au lendemain d'une élection européenne **aux résultats prévisibles, mais Ô combien alarmants**, les Français et les Européens viennent de nous adresser un message très clair, qui nous obligent : **redonner du sens à l'action publique**, redonner de la confiance dans les institutions, redonner de l'espoir par les coopérations, redonner une émotion dans l'engagement, redonner une vision pour chaque territoire.

Nous avons régulièrement alerté sur ce climat tendu, auquel les premiers exposés restent les élus locaux, et qui s'est inmanquablement traduit dans les urnes.

A la crise de confiance exprimée, le Président de la République annonce comme réponse politique et institutionnelle la **dissolution de l'Assemblée nationale**. Espérons que le très court laps de temps de cette campagne se fera dans le cadre de débats constructifs entre élus républicains résolument engagés pour leur territoire.

Bien que, je partage pleinement cette citation de circonstance "Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès" de Pierre de Coubertin, c'est bien **un cadre institutionnel et politique stabilisé** que nous appelons de nos vœux ! Car c'est sur vous, acteurs locaux, élus et techniciens, que repose la solution à cette équation du bien-vivre ensemble auquel les Français aspirent. La réponse est locale et nous portons ensemble ce message.

ANPP - Territoires de projet est à vos côtés, au service de ses adhérents, toujours plus nombreux, que nous remercions sincèrement pour leur soutien et leur fidélité.

Merci pour votre confiance

Josiane CORNELOUP
Présidente ANPP - Territoires de projet
Député de Saône-et-Loire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Corneloup', written over a faint circular watermark.

ACTUALITES



Retour sur le dernier CA

Le dernier Conseil d'administration s'est tenu ce mercredi 19 juin. Exceptionnellement présidé par Béatrice LATOUCHE, il a réuni une large représentation de ses membres. A l'ordre du jour, les présentations des rapports d'activité, moral et financier et l'arrêté des comptes 2023, lesquels ont tous été validés à l'unanimité. Ce temps d'échanges a ensuite permis d'évoquer les sujets politiques du moment (rapport WOERTH, résultats de l'élection européenne et dissolution de l'Assemblée nationale).

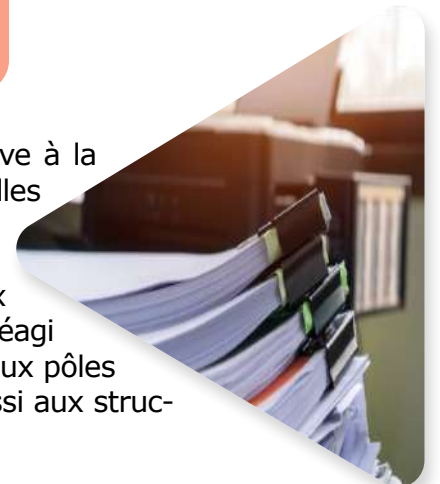


[Retrouvez le Rapport d'activité 2023 >>](#)



Rapport WOERTH

Éric WOERTH, Député de l'Oise, dans le cadre de sa "mission relative à la clarification de l'action publique territoriale et l'identification de nouvelles pistes de décentralisation", vient de rendre public ses conclusions. La proposition 33 de ce rapport entend engager **un processus de dissolution des PÉTR** et d'une partie des syndicats intercommunaux. Suite à cette annonce ANPP - Territoires de projet a immédiatement réagi avec communiqué et dénonce une atteinte injustifiable et injustifiée aux pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, leurs élus et leurs équipes, mais aussi aux structures de coopération dans leur ensemble.



[Retrouvez le Communiqué >>](#)



Fresque de l'Engagement local

Inspirée de celle du climat, [la Fresque de l'Engagement local >>](#) accompagne les collectifs publics ou privés impliqués dans la vie de la Cité, en proposant de s'approprier les enjeux du développement local et pour une meilleure compréhension de l'écosystème institutionnel. Cet outil d'animation s'adresse à tout acteur, institutionnels, agences, élus locaux, services déconcentrés de l'État, consulaires, collectif d'habitants, assemblées de sociétés, conseils de développement, de quartier..



[Pour plus d'informations >>](#)

ACTUALITES



Transition écologique

Faisant suite à nos précédentes veilles, le Gouvernement signe le 30 avril 2024, une instruction à destination de vos préfetures, relative à "la relance des Contrats pour la réussite de la transition écologiques">>. Il réaffirme là, souhaiter la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux en matière de transition écologique et, que les contrats pour la réussite de la transition écologique *"constituent un outil de travail pertinent et efficace"*. La circulaire datée du 4 avril 2024, relative au déploiement du Fonds vert dans le contexte du plan national d'économies >>, signée par le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, Christophe BECHU, donne le nouveau cadre aux préfets pour l'utilisation du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires. Cette circulaire vise notamment à *"recentrer les dépenses d'investissement"* du Fonds.



Nouveaux adhérents



ANPP - Territoires de projet a le plaisir d'accueillir de nouvelles adhésions de territoires. Bienvenue au Syndicat mixte du Beaujolais (69), au PETR Fôret d'Orléans Loire Sologne (45), au Syndicat mixte du Pays du Mont-Blanc (74), au Territoire Biovallée (26), à l'Etablissement public Territorial Paris Est Marne et Bois (94) à la Collectivité Territoriale de Corse.



Agenda

Jun

- 21 : Participation au Comex - Fondation des Territoires
- 27 : Séminaire de clôture - programme AcoTE >>
- 28 : Vendredis territoriaux - "Quel avenir pour nos forêts ?" >>

Juillet

- 5 : "Savoir animer pour savoir mobiliser" >>
- 19 : "Quel avenir pour l'Union au lendemain des élections européennes ?" >>
- 26 : "Circuits courts"

Septembre

- 6 : "Budgets verts et dettes, qu'est-ce qui évolue ?" >>



INTERVIEW DU MAG



Françoise GATEL est élue Sénatrice d'Ille-et-Vilaine depuis octobre 2014, elle est Présidente de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

- Elle a été élue Maire de la commune de Châteaugiron et Présidente de la communauté de communes de Pays de Châteaugiron. Elle est élue Maire de la commune nouvelle de Châteaugiron.
- Elle a été nommée Vice-présidente de l'AMF en 2014

Françoise GATEL

Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Présidente de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Tout d'abord, comment allez-vous ?

Bien, et je vous remercie. L'actualité relative aux collectivités locales étant particulièrement dense, vous l'aurez noté, la délégation que je préside, a pris pleinement part aux réflexions pour accompagner les territoires et leurs élus. C'est une période intense, mais tellement passionnante.

Comment s'est forgée votre implication auprès des collectivités et au service de l'intérêt public, en somme quel est votre parcours ?

Née dans une famille où l'altruisme était un mode de vie, j'ai toujours participé à la vie associative et assez naturellement, un jour, j'ai été sollicitée pour intégrer une équipe municipale. Et puis les choses se sont enchaînées, je suis devenue maire, présidente d'une intercommunalité, vice-présidente de l'association des maires de France. Dans ces mandats, j'ai appris l'enjeu et le besoin de lois qui permettent au lieu de contraindre par l'obligation ou l'interdiction. Cette obsession du pouvoir d'agir, clef de la confiance de nos concitoyens et donc de la cohésion sociale m'a conduite au Sénat pour porter la voix des territoires.

J'ai dû quitter non sans regret mon mandat de maire, mais je suis restée conseillère municipale car je pense qu'il ne faut jamais s'éloigner des réalités locales.

"Cette obsession du pouvoir d'agir, clef de la confiance de nos concitoyens et donc de la cohésion sociale m'a conduite au Sénat pour porter la voix des territoires"

Pouvez-vous nous parler de l'actualité de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation ?

L'actualité de la délégation est dense en lien avec les préoccupations des élus locaux et l'exigence d'efficacité de l'action publique. Ainsi à l'issue de nos propositions transpartisanes destinées à faciliter l'engagement citoyen, le Sénat vient d'adopter à l'unanimité une proposition de loi sur le statut de l' élu. Début avril, notre rendez-vous de la simplification, auquel a participé le Premier ministre, a permis de rendre compte des actions menées et fixer de nouveaux engagements dans le respect de la charte signée en 2023 pour le Sénat et le gouvernement.

D'autres sujets nous mobilisent sur cette fin de session : l'ingénierie au service des petites communes, l'usage de intelligence artificielle dans les services publics, l'évaluation de la loi 3DS en matière de différenciation et d'expérimentation, et bien sûr les suites données au rapport d'Éric Woerth .

Quel serait le sujet qui vous tient ce jour particulièrement à cœur, prioritaire pour les collectivités ?

Les dernières grandes lois territoriales ont voulu théoriser la réalité en standardisant notre organisation à partir d'un seul critère, la taille des collectivités, gage d'efficacité et d'économie... Colossale erreur !!! Si "engagement et proximité", puis "3DS" ont adouci les irritants, assoupli, force est de constater que l'efficacité de l'action publique n'est pas au rendez-vous, trop de normes, d'injonctions contradictoires, de rigidité et d'uniformité, d'addiction culturelle à la centralisation et à la défiance... Il faut redonner aux élus le pouvoir d'agir, d'inventer des possibles car si l'État doit impulser, ce sont les élus locaux qui fédèrent les énergies qui créent des solutions. L'État doit accompagner, faciliter, permettre, oser l'expérimentation, la différenciation, en un mot : faire confiance.

"Il faut redonner aux élus le pouvoir d'agir, d'inventer des possibles"

Plus globalement, quelle est votre vision du développement local de ces dernières années ?

Aujourd'hui les élus locaux n'ont plus à faire la preuve de leur sens des responsabilités. La récente crise sanitaire a démontré leur capacité à organiser la continuité du service public, à prendre soin de leurs concitoyens. L'univers des collectivités a beaucoup évolué, tant en matière de stratégie locale, d'optimisation des ressources par la mutualisation, la coopération. Les élus locaux ont appris à sortir de leurs frontières administratives pour créer des périmètres pertinents plus adaptés aux modes de vie de leurs concitoyens.

La création de communes nouvelles, révolution locale à bas bruit, qui permet de conjuguer le besoin de proximité et la capacité d'agir est le meilleur exemple de cette conscience des mutations et de la nécessité d'inventer l'avenir.

"Les élus locaux ont appris à sortir de leurs frontières administratives pour créer des périmètres pertinents plus adaptés aux modes de vie de leurs concitoyens"

Sur un tout autre sujet et forte de votre expérience d'élue, quels conseils pourriez-vous donner aux femmes souhaitant s'impliquer en politique ?

Les femmes doivent juste oser s'engager. Leur apport dans la vie locale est majeur. Je constate qu'elles sont d'abord animées par un souci d'efficacité. Elles privilégient assez naturellement l'action au discours. Elles sont pugnaces, déterminées et inventives. Leur force réside aussi dans leur aptitude à écouter, échanger... il le faut absolument. Il faut faciliter leur engagement pour leur permettre de conjuguer mandat d'élue, vies professionnelle et familiale. La proposition de loi sur le statut de l'élue votée récemment à l'unanimité au Sénat propose les solutions nécessaires.

TERRITOIRE EN ACTION



AGRICULTURE DURABLE PAYS PLAINE DE VERSAILLES

L'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles a été créée en 2001 par une volonté locale de protéger le territoire, la qualité de ses paysages et maintenir une activité agricole pérenne. Dans ce territoire, la qualité de la nature ou du "Vivant" est considéré comme un bien commun ou un patrimoine commun. C'est pour cela que l'association s'appelle "association patrimoniale". Elle réunit tous ceux qui sont attachés à ce bien commun, au-delà des compétences et des périmètres des collectivités, et autour de 3 collèges : élus, agriculteurs, société civile.

Elle a un rôle de facilitation voire de médiation, de mise en réseau et d'intégration au sein du territoire. L'agriculture est la pierre angulaire de l'association et elle au cœur de ses préoccupations. C'est pourquoi **plusieurs actions ont été mises en place pour accompagner les agriculteurs** :

- **Sur l'amélioration des pratiques agricoles** : une formation annuelle sur un thème différent répondant aux besoins, la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques Eau, le soutien à la création de deux CUMA (maraîchage et céréales) permettant d'avoir du matériel plus performant, la promotion de la norme ISO 14 001, le lien avec la recherche grâce à un living Lab, l'amélioration de la biodiversité (biotope des abeilles, sauvetage des faons et des busards Saint Martin)...
- **sur les filières** : promotion de la vente directe (carte des producteurs, signalétique, tenue de stand lors d'évènement, portrait dans la newsletter mensuelle), aide au lancement de la filière légumineuse, travail sur la logistique et la relocalisation des outils de transformation, réflexion sur les besoins de main d'œuvre et de logements sociaux pour les salariés agricoles
- **sur les conflits d'usages** : organisation de tour de plaine, de conférences, de ciné débat, de vidéos, d'animations et festival... pour permettre aux néoruraux de mieux connaître l'agriculture, de mieux comprendre le travail des agriculteurs, de les rencontrer et échanger avec eux, et ainsi créer du lien pour un meilleur respect et une compréhension mutuelle.



Depuis 2022 elle est également membre du **Projet Alimentaire Territorial de la Plaine aux Plateaux** qui a pour vocation de rendre accessible à tous une alimentation de qualité et locale, incluant la notion de moyens de production et d'environnement.

Une meilleure prise en compte des aménités agricoles dans les aménagements urbains a été travaillée, notamment à l'aide d'une charte paysagère et d'un guide sur l'insertion du bâti agricole. Aujourd'hui nous souhaitons faire du **caractère agri-urbain** de la Plaine une force, notamment en **développant les synergies villes / campagnes** que ce soit pour le développement de la vente directe mais aussi sur des projets tels que la réutilisation des eaux usées vers l'agriculture pour optimiser l'irrigation des cultures vivrière, la méthanisation, la valorisation des biodéchets, le stockage de carbone... qui font également partie des pistes de collaboration et d'économie circulaire entre urbain et agricole.

Ces projets et occasions de rencontre favorisent un climat de confiance où chacun trouve sa place et renforce les liens pour faire de la Plaine de Versailles un territoire d'expérimentation et d'innovation pour des coopérations renouvelées entre urbains et ruraux au service d'enjeux environnementaux, alimentaires et énergétiques. C'est aussi ce qui a motivé l'association, en accord avec ses trois collègues, à se lancer dans un **projet de création de réserve de biosphère**, pour valoriser les initiatives vertueuses en place et emmener tout le monde dans une même direction vers un progrès commun et durable.



Pays Plaine de Versailles
Présidence :
Vincent GAY
6 EPCI
29 communes
200.594 habitants



INTERVIEW



Cécile LEGAT

Directrice, Pays Jeune Loire

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Etudiante, je me suis intéressée à la médiation dans le secteur de la culture. Puis, je me suis orientée vers un parcours universitaire en développement local avec l'idée de m'outiller pour être en capacité à m'impliquer aux côtés des acteurs publics dans la conduite et la mise en œuvre de projets de développement relevant de domaines variés : attractivité, alimentation, mobilité, énergie... plutôt que de me spécialiser j'ai préféré cultiver une certaine polyvalence.

Pourquoi avoir choisi de travailler dans une structure Pays ?

Après quelques expériences professionnelles dans le domaine culturel, j'ai eu l'opportunité d'intégrer une toute nouvelle structure en 2004, le Pays de la Jeune Loire, dans un département que j'ai découvert, la Haute-Loire. Il faut bien l'avouer c'est le hasard de la vie qui m'a guidé jusqu'à cette organisation. Cette structure était émergente, à peine 6 mois d'existence avant mon arrivée.

J'ai eu la chance de l'intégrer à un moment extrêmement stimulant où tout était à faire : bâtir une gouvernance, mettre en place un conseil de développement, construire des collaborations, définir le positionnement du Pays, élaborer un projet de territoire, recruter une équipe. Je suis donc tombée dans la "marmite Pays" très tôt. Impossible de s'ennuyer, c'est une organisation qui demande de l'agilité car les sujets que nous sommes amenés à piloter varient selon les volontés de nos EPCI et l'actualité. Le Pays requiert une communication fine entre partenaires pour les fédérer. L'humain est au cœur de ce réacteur local.

"Le Pays requiert une communication fine entre partenaires pour les fédérer. L'humain est au cœur de ce réacteur local."

A quoi ressemble une journée type de Directrice de Pays ?

Tout commence par un café avec mon équipe, parce que ce qui fait la force de notre organisation c'est l'énergie du collectif. Ensuite, c'est très variable en fonction de nos échéances.

Ma journée est rythmée en général entre des séquences de travail sur les sujets du moment, des points techniques avec mes collaborateurs, des réunions pour faire avancer les projets. Et parfois, un coup de téléphone, une commande politique fait voler en éclat le programme de la journée, il faut se réajuster !

Quels sont vos dossiers du moment ?

Nous finalisons notre Plan Climat Air Energie avec nos EPCI et nous portons en collaboration avec une association des expérimentations en matière de mobilité solidaire. Je m'intéresse en tant que Directrice aussi au sujet de l'évolution du rapport au travail. J'essaie de comprendre ces nouvelles motivations et évaluer à mon échelle comment agir dans le respect des équilibres vie professionnelle, vie personnelle tout en veillant à préserver les fondements de notre action. Pas si simple !

Quelles sont les relations EPCI / Pays sur votre Territoire ?

Nous cultivons la plus grande proximité possible. L'action du Pays s'inscrit dans la capacité à faire ensemble, quand un partenaire est défaillant, le collectif le ressent.

"L'action du Pays s'inscrit dans la capacité à faire ensemble, quand un partenaire est défaillant, le collectif le ressent."

Un moment particulièrement marquant de votre carrière ?

La création du service unifié d'instruction du droit des sols de notre PETR en 2015. Une belle réussite ! convaincre, trouver des financements que j'ai réussi à décrocher à temps !

Et un moment moins satisfaisant ?

Je dirai la frustration que nous ressentons localement depuis quelques mois vis-à-vis de notre démarche PAT. Nous regrettons le manque de moyens financiers adossés à cette labellisation. Après plusieurs années, l'animation locale ne suffit plus. Si elle n'est pas dotée d'une enveloppe financière pour mettre en œuvre les projets (à l'image des programmes LEADER), les acteurs se découragent, la démarche perd en crédibilité.

Un avis à partager sur l'évolution des politiques publiques de ces dernières années ?

Je crois que les politiques publiques gagneraient en impact si elles s'orientaient vers plus de clarification du rôle de chacun, établir des priorités claires et se donner du temps et des moyens pour atteindre les résultats escomptés. S'investir sur le fond, s'appuyer sur l'expérience des territoires et des élus locaux.



Pays Jeune Loire
Présidence :
Claude VIAL
5 EPCI
44 communes
87.344 habitants

JEUNE-LOIRE.fr
Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes

PRESENTATION

PARTENAIRE



Les déchets abandonnés dans la nature nuisent fortement à l'attractivité des territoires et impactent directement la biodiversité, l'état des écosystèmes, l'économie, la santé et le bien-être des habitants. Trash Spotter déploie, à l'échelle des EPCI et des Pays, la 1ère solution globale pour accompagner les territoires dans la résolution de ce problème.

Elle repose sur une approche transversale et globale qui mobilise tous les acteurs du territoire : habitants, associations, entreprises, collectivités, forces de l'ordre, éco-organismes...

La solution se veut être un atout stratégique à la réalisation des objectifs des projets de territoire, contribue à l'économie circulaire, par le recyclage des déchets collectés, et à 9 des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

Elle s'inscrit dans les recommandations du MTE dans son "Guide relatif à la lutte contre les abandons et dépôts illégaux de déchets" (déc. 2020).

Concrètement, Trash Spotter propose un bouquet de services, encadré par un budget transparent et maîtrisé, qui :

- **agit** sur les causes,
- **mobilise** les habitants, associations et entreprises,
- **traite** directement la dépollution des espaces naturels,
- **protège** grâce à des détecteurs autonomes équipés d'intelligence artificielle.

Proposée aux EPCI depuis septembre 2023, notre solution est en cours déploiement auprès de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (91), de la Communauté Territoriale Sud Lubéron (84) et en discussion auprès de nombreux autres...

Trash Spotter est un partenaire de terrain, opérationnel et innovant.

Quelques chiffres :

En tout juste 3 ans, le dispositif Trash Spotter a permis de :

- assembler la **1ère communauté éco-citoyenne** (45.000 citoyens et associations environnementales) engagée dans le signalement et le ramassage de déchets,
- **retirer 750 tonnes de déchets** de la nature,
- **signaler 3.800 tonnes** encore à ramasser... sur plus de **4.500 communes** en France.



INTERVIEW ACTEUR



Sébastien MAIRE

Délégué général, France Villes et territoires Durables

Tout d'abord, comment allez-vous ?

Autant que possible dans le monde anthropocène. Même si je suis très inquiet par la montée dans notre pays de la démagogie raciste et antiécologique, qui vont d'ailleurs souvent de pair, et par les énormes reculs de ces derniers mois. Cette "trumpisation" d'une partie des médias, de la population, du personnel politique et des corps intermédiaires est probablement le frein le plus important à la mise en oeuvre de la bifurcation écologique. C'est comme s'il y avait d'un côté une partie de la population et des acteurs qui avait compris la gravité de la situation et qu'il n'y avait plus d'autre choix que de faire autrement, et de l'autre une majorité enfermée dans le déni ou l'ignorance. On n'a jamais autant été dans le film "Don't look up"*. Pendant que les scientifiques et des acteurs dans tous les domaines alertent sur l'imminence du désastre, d'autres, plus nombreux, les taxent "d'idéologues" et mènent campagne pour dire qu'il suffit de ne pas regarder le ciel, alors que la météorite est déjà visible.

"Je suis très inquiet par la montée dans notre pays de la démagogie raciste et antiécologique"

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Principalement dans les collectivités locales, en Franche-Comté, en Seine-Saint-Denis et à Paris, tant à des fonctions d'élu (Maire-adjoint de Besançon), de directeur administratif (à Pantin) ou de Cabinet (à Montreuil), et à une fonction très transversale sur la résilience au sein du secrétariat général de la Ville de Paris. Depuis 3 ans je suis Délégué général de l'association France Villes et territoires Durables, qui réunit l'Etat et ses agences, des collectivités locales et leurs fédérations nationales, des entreprises et des experts.

Quelles sont les missions de France Villes et Territoires Durables ?

Fédérer les acteurs professionnels publics et privés pour construire une vision commune des priorités de la ville et des territoires durables (voir notre manifeste)*, et repérer et rediffuser en particulier aux élus locaux et leurs équipes des outils, méthodes, exemples de réalisations ou de politiques publiques permettant à la fois d'engager les transformations nécessaires et de faire monter les territoires en résilience.

* Déni cosmique (Don't Look Up) est une comédie dramatique américaine écrite et réalisée par Adam McKay, sortie en 2021

* <https://francevilledurable.fr/wp-content/uploads/2023/09/Manifeste-FVD-2023-web.pdf>

Quels sont les liens qu'entretiennent nos réseaux respectifs ?

Riches, fructueux, amicaux et conviviaux ! FVD a participé aux derniers EGPP, nous relayons régulièrement les informations de l'ANPP dans nos réseaux, et nous venons d'accueillir notre premier adhérent commun, le PETR Pays de la Vallée du Loir, avec lequel nous allons notamment construire des ateliers de sensibilisation et "d'embarquement" des élus.

Quels sont les liens qu'entretiennent nos réseaux respectifs ?

Une première conviction commune : les frontières et compétences administratives des collectivités territoriales ne sont pas pertinentes pour visualiser et planifier une réponse sérieuse aux désastres écologiques en cours. Nous basons nos travaux sur le cadre des "limites planétaires"*, et chacune d'entre elle doit être considérée à une échelle différente : le cycle de l'eau ne peut se penser sérieusement qu'à celle du bassin versant géomorphologique, celle de l'extinction de masse de la biodiversité à celle des écosystèmes et de leurs interactions, etc. Dans l'esprit de la Loi Voynet, on ne peut plus d'actualité, les échelles historiques de bassin de vie, d'emploi, qui correspondent la plupart du temps aux échelles physiques et biologiques (la vallée, le plateau, etc.) sont bien plus pertinentes pour réaliser les diagnostics et surtout, organiser la coopération entre tous les acteurs pour démarrer les bifurcations nécessaires.

Auriez-vous une réflexion à nous partager sur l'évolution du développement local de ces dernières années ?

Je sais que ce n'est pas toujours populaire chez les élus locaux, mais il me semble qu'on a absolument besoin d'un retour de l'Aménagement du territoire. Toute une génération d'élus qui l'étaient déjà au XXe siècle, ou la majorité en tous cas, semble aujourd'hui ne pas pouvoir accepter le nouveau paradigme, et toujours considérer que l'objectif premier d'un maire, d'un village de 100 habitants comme d'une métropole même située dans une zone à risques, est le "développement".

Il faut grossir, gagner des habitants, être plus attractif que le voisin, etc. Des visions complètement « XXe siècle », et antagonistes aux réponses nécessaires aux enjeux désormais bien identifiés.

"Je sais que ce n'est pas toujours populaire chez les élus locaux, mais il me semble qu'on a absolument besoin d'un retour de l'Aménagement du territoire."

Cette idéologie développementaliste, qui ne tient pas compte des limites environnementales et des limites de ressources, se retourne d'ailleurs de plus en plus contre ses promoteurs. Les lois de la physique, que n'intègrent pas celles du marché, finissent toujours par s'imposer, et une commune qui n'a plus d'eau au robinet ou qui subira deux à trois inondations majeures tous les ans devient tout simplement un territoire inhabitable, qui sera fui par ses habitants, quelle que soit sa stratégie de « marketing territorial » ! Il est urgent d'intégrer enfin les données déjà disponibles sur les nouveaux risques à la planification territoriale, notre association propose de nombreux outils en la matière, rejoignez-nous !



Plus d'informations :
<https://francevilledurable.fr/>

*<https://francevilledurable.fr/lassociation/travaux-association/territorialisation-limites-planetaires/>

CIRCUITS-COURTS

Valorisation des déchets



L'avis de l'expert partenaire : TRASH SPOTTER

Bien que la France soit exemplaire en matière de collecte et de valorisation des pneus usagés grâce à trois éco-organismes agréés (Aliapur, FRP et Tyval), il existe encore de "mauvais éco-citoyens" qui n'hésitent pas à abandonner leurs vieux pneus dans la nature.

Deux solutions existent pour prévenir ou traiter ce problème :



1/ Signaler les dépôts sauvages de pneumatiques

Grace à l'**application Trash Spotter**, il est possible pour chaque promeneur de signaler un dépôt sauvage de pneumatiques. Cette information géolocalisée sera rapidement remontée à la collectivité locale compétente qui pourra missionner un éco-organisme pour procéder gratuitement à l'enlèvement de ces déchets.



2/ Faire connaître le principe de reprise sans obligation d'achat

Depuis le 1er janvier 2024, chaque particulier peut déposer chez un professionnel de l'automobile qui dispose d'une surface de vente supérieure à 250 m² (garage, magasin de vente de pneus...) jusqu'à 8 pneus usagés par an. Et cela sans obligation d'achat !

C'est l'**opération "huit pour zéro"**. Ces pneus seront collectés sans frais par Aliapur, éco organisme avec qui Trash Spotter est en convention.



JURIDIQUE

VOS QUESTIONS, NOS REPONSES...

Écriture inclusive dans les statuts, règlements intérieurs, délibérations... ?

Nombreuses sont les collectivités qui s'interrogent pour intégrer l'orthographe inclusive dans des statuts ou règlements intérieurs (notamment), voire pour féminiser le nom d'une fonction lorsqu'elle est occupée, en pratique, par une femme.

En droit, le CGCT, comme la plupart des textes, utilisent les mots de "président", "directeur", "adjoint" (etc...), entendu comme fonction. Selon le Ministre, "...dans les textes réglementaires, le masculin est une forme neutre qu'il convient d'utiliser pour les termes susceptibles de s'appliquer aussi bien aux femmes qu'aux hommes..." (circulaire NOR : [PRMX1732742C du 21/11/ 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes >>](#)).

S'agissant du recours à l'écriture inclusive, il est encore sujet à controverse.

Ainsi, le TA de Paris a pu l'admettre ([TA Paris, 14 mars 2023, n° 2206681/2-1 >>](#)), mais, au contraire, le TA de Grenoble a annulé un acte pour recours à cette écriture inclusive ([TA Grenoble, 11 mai 2023, n° 2005367 >>](#)), le juge refusant toutefois de faire droit à un recours fondé sur le fait qu'un acte contient 2 mots en écriture inclusive ([CE, 18 juillet 2018, n° 418844 >>](#)).



Le plus sage est donc, soit de conserver la forme masculine (qui vise une fonction), soit d'adopter une rédaction du type "...le président, ou la présidente...", " ... l e directeur, ou la directrice..." : ceci n'est pas stricto sensu, de l'orthographe inclusive, et reste conforme à la circulaire de 2017 ([validée par CE, 28 février 2019, n° 417128 >>](#)) et à la position (actuelle) du juge administratif.

Peut-on créer un nouveau poste de vice-président en cours de mandat ?

Oui. Pour mémoire, [l'article L. 5211-10 CGCT >>](#) "... Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant.../...Le mandat des membres du bureau prend fin en même temps que celui des membres de l'organe délibérant...".

Autant il peut être problématique, d'un point de vue juridique, en cours de mandat, de réduire le nombre de membres du bureau, autant ces dispositions n'interdisent nullement de modifier "à la hausse" le nombre de membres du bureau en cours de mandat, sous réserve, bien sûr, de prévoir une délibération du comité à cet effet, et de respecter les limites fixées par l'article L. 5211-10 CGCT quant au nombre maximum de membres du bureau.

C'est d'ailleurs bien ce que considèrent le juge administratif et les services de l'État ([CAA Bordeaux, 19/03/2018, n° 16BX04177 >>](#) ; [Conseil d'État, 29 janvier 1992, question n° 124834QE n° 01746 >>](#), [JO Sénat 26-09-2002 p. 2165, QE n° 11490 >>](#), [JO Sénat 26-05-2016 p. 2233 >>](#), [QE n° 47265 >>](#)).

Rappelons que, par principe, le nombre de vice-présidences ne peut dépasser 20 % de l'effectif du comité (sauf si cette règle aboutit à moins de 4 VP, ce nombre peut être porté à 4), arrondi à l'entier supérieur, ni 15 vice-présidences (20 dans les métropoles). Par dérogation, l'organe délibérant peut, à la majorité des 2/3, fixer un nombre de vice-présidence supérieur, mais sans pouvoir dépasser 30 % de son effectif et le nombre de 15, et sans pouvoir augmenter l'enveloppe indemnitaire globale.

ENQUETE

Pratiques digitales dans les Territoires de projet

Utilisation des réseaux sociaux

Les outils digitaux se sont largement déployés au fil des années, appelant les Territoires à les maîtriser et les intégrer dans leurs relations internes et avec leurs multiples interlocuteurs. Les Pôles Territoriaux et les Pays ne font pas exception et investissent les réseaux sociaux de manière variable, en fonction de leur maturité en la matière.

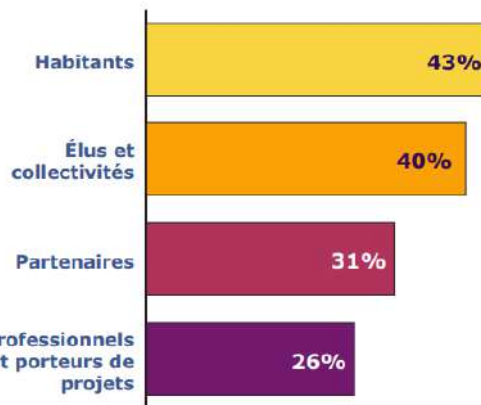


Lecture : 69% des Pays utilisent le réseau social LinkedIn

Alors que l'Observatoire Socialmedia identifiait en 2023 que 13,7% de collectivités étaient présentes sur un moins un réseau social, une majorité se révèle être urbaines (53% des communes de plus de 2.000 habitants, 91,6% de celles de plus de 20.000). Les Territoires de projet, présents à 92% sur au moins un réseau social, rééquilibrent la représentation des ruralités.

Profil des destinataires visés

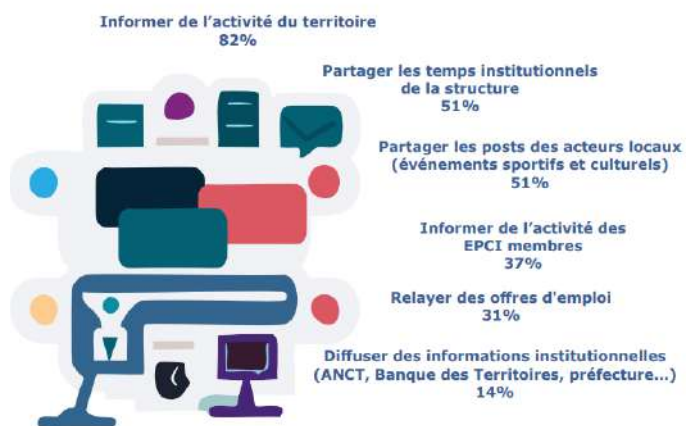
Ils communiquent principalement au sujet de leur activité, tout en relayant celle des acteurs du territoire, de leurs membres et des partenaires institutionnels. Les habitants représentent leur premier public, suivis par les élus et les collectivités, puis les partenaires et porteurs de projet.



Lecture : 43% des Pays déclarent communiquer auprès des habitants

Objectifs de la présence sur les réseaux

En sus de leur activité (programmes et instances), les Territoires de projet communiquent largement les actualités, sur les programmes et l'action de leurs membres et de leurs partenaires. Ils jouent ainsi un rôle de relai multiniveau et contribuent tant à la territorialisation de l'information nationale et régionale qu'à la diffusion des projets et temps forts à l'échelle du territoire.



Lecture : Les Pays communiquent avant tout sur leur activité (82%), mais aussi sur celle de leurs partenaires et des acteurs du territoire

[Découvrez l'enquête >>](#)

.....

268 Territoires de projet et la moitié des Régions métropolitaines

Représenter

- > les **Territoires** auprès des pouvoirs publics, des Ministères, des Agences de l'État, des parlementaires (Assemblée nationale, Sénat, CESE et Parlement européen), mais également de grands opérateurs privés
- > les **Territoires** auprès de tout acteur du développement local public ou privé
- > les **Territoires** de projet à l'occasion de la trentaine d'auditions parlementaires et institutionnelles 2022

Animer

- > le **Réseau des Territoires de projet et partenaires** : Clubs, Commissions, Webinaires "Les Vendredis territoriaux"
- > les **Rencontres nationales** (EGPP ou RTPP) favorisent les échanges d'information et bonnes pratiques entre acteurs du développement local

Accompagner

- > les **Territoires de projet** dans la définition de leur **projet de territoire**, en produisant des notes d'informations, des décryptages législatifs et réglementaires, et en proposant des outils méthodologiques
- > les **Territoires de projet** par des réponses personnalisées aux questions juridiques, d'études et d'enquêtes menées auprès des territoires ou encore d'un Webmagazine, et par l'animation de réseaux sociaux, et d'un site Internet

Pour adhérer >>

Une équipe dédiée

Une gouvernance composée de 36 membres, présidée par Josiane CORNELOUP, une équipe de 5 agents, dirigée par Michael RESTIER, sont à votre écoute et pleinement mobilisées pour les Territoires de projet



Dans ce numéro, focus sur **Gaelle BERTHEVAS**, membre du CA ANPP - Territoires de projet. Présidente du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne (2 EPCI et 81.300 habitants), Maire de Saint-Abraham, 1ère Vice-Présidente De l'Oust à Brocéliande Communauté. Juriste de formation, elle est Vice-présidente du Centre de gestion 56, et est Présidente de l'ARIC Bretagne.

PARTENAIRES

Partenaires institutionnels



Fédérations d'élus



Partenaires privés



Partenaires médias



Partenaires locaux

